

# LE CITOYEN

"LE MONDE APPARTIENT À CELUI QUI EST DEBOUT"

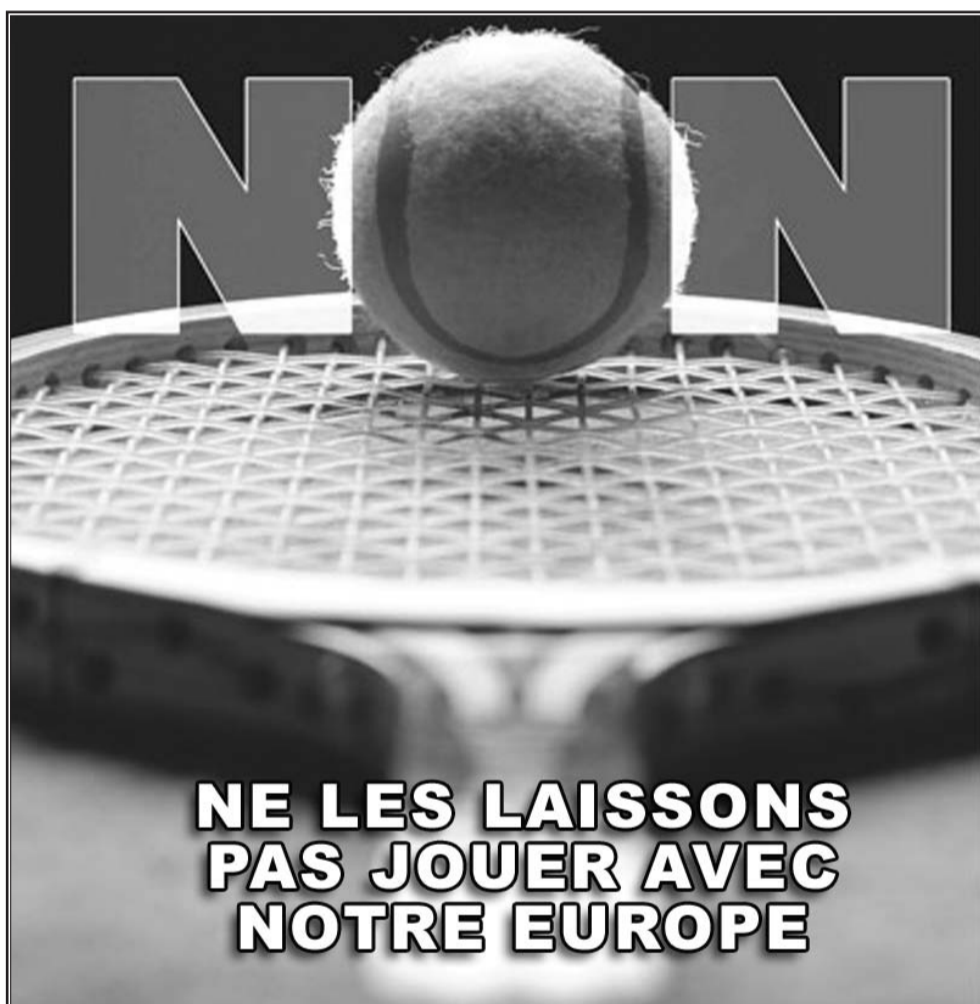
MENSUEL D'OPINION

www.le-citoyen.org

NUMÉRO 6

Mai 2005

## Une vague de NON



Cette campagne électorale pour le NON nous aura donné à voir et à entendre le pire comme le meilleur. Du côté du pire et arrivé en tête le duel Hollande-Sarkozy en couverture d'un magazine qui, fort à propos, mise sur le choc des photos ex aequo avec le Président soi-même transformant pour un soir les salons de l'Elysée en Chirac-académie pour monologuer avec quelques dizaines de jeunes triés sur le volet. Du côté du pire, encore, le mensonge. Mensonge par omission, par ignorance ou par stratégie. Toujours est-il que le camp du oui a énoncé un nombre impressionnant de contre-vérités que nous nous sommes fait un plaisir de noter ou d'enregistrer pour les "ressortir" au cas où, un jour...

Du côté du meilleur, car il y a eu des moments extraordinaires, il faut mettre en avant la formidable mobilisation populaire au sein des collectifs locaux pour le NON. Une prise de conscience inégalée qui a conduit bon nombre de citoyens qui avaient cessé de se mobiliser ou de militer, à reprendre le goût du rassemblement et de la lutte. L'enjeu de ce référendum n'a échappé à personne et Le CITOYEN participera, avec le comité local du NON de Grigny, au rassemblement nécessaire pour que la recomposition de la gauche (qui devient inéluctable) prenne en compte le message clair des porteurs du NON.

### MEETING POUR LE NON

26 MAI 2005 À 18H30

SALLE DES FÊTES ET DES FAMILLES

GRIGNY - GIVORS

AVENUE BERTHELOT - RUE PÉTÉTIN

### Sa

La presse nous a rebattu le

Grille 11 : préférences / paragraphe

RENÉ BALME

## SOMMAIRE

L'AGGLOMÉRATION PAGE 2

LE DOSSIER PAGE 3

L'ACTUALITÉ PAGE 4

### J'AI COMPRIS



### DOSSIER

#### Plus de 500 signatures pour le NON

Alors que les médias nationaux ont pris carrément fait et cause pour le oui et que les éditorialistes en sont devenus les porte-paroles, il est bon de constater que le ou la citoyen(e) de la rue reste insensible aux mélodies de l'UMP et du PS réunis. Le NON reste et restera majoritaire.

LIRE LE DOSSIER PAGE 3

Page 4

### Le préfet justifie les expulsions !

"UN RÉFÉRÉ POUR SAUVER LA LOI DU MARCHÉ"

## en bref

## AVIS DE RECHERCHE (ter)

Pas de nouvelles du député Fenech ce mois-ci. Juste une petite réunion en faveur du oui, organisée (sous la contrainte de Chirac ?) à Loire-sur-Rhône qui décidément devient le fief du libéralisme en Rhône-Sud ! Notre député pourra passer le lundi de Pentecôte en famille puisque l'Assemblée Nationale sera fermée ce jour-là. Cherchez l'erreur !

## POUR QUI SONT LES VERTS ?

Ptêt' ben qu'oui, t'êt' ben que non ! Difficile de savoir pour qui ou contre qui roulent les Verts locaux. Fretty nous semblait de prime abord plus révolutionnaire que Fornango mais aucun des deux n'a dévoilé son choix. Être contre les OGM et pour la Constitution ou contre le nucléaire et pour le libéralisme qui le produit, that is the big question ! La seule question qui compte en fait, et on le sait bien c'est : après le 29 mai, est-ce que Fretty et Fornango se rangeront du côté du non ou bien continueront-ils à faire de la collaboration avec le père (Noël) Mamère et à empoisonner la vie à Passy ? Mais ne dit-on pas déjà dans les milieux autorisés : « Vert comme un caméléon » ?

## NOUVEAU MONDE

Est ce que l'on peut se réclamer du « Nouveau Monde » sans avoir une carte au PS ? Réponse de la section locale de ce même parti : non. C'est la mésaventure venant de survenir à un citoyen qui vient de recevoir un courrier dûment signé de Jeff Gagneur, secrétaire de section lui intimant l'ordre de payer d'urgence sa cotisation au PS puisqu'il adhérerait aux idées d'un socialiste répondant au nom d'Emmanuel. Ya pas de petites économies camarades ! Mais à notre humble avis le débat se situe un peu au-dessus de ces considérations matérielles. Quand on vous disais qu'au PS la campagne du NON n'est pas une question de convictions mais de stratégie politico-carrière. Pas vrai Fafa ?

## INVITATION À LÉLYSÉE

« Le Canard enchaîné » dans sa livraison du 13 avril nous rapporte un bien belle histoire à laquelle « Le CITOYEN » s'enorgueillit d'avoir participé et que nous vous livrons dans son entier : Lors du conseil des ministres du 6 avril Philippe Douste-Blazy se félicite de voir le déficit de la Sécurité être moins élevé que prévu : 12 milliards d'euros (quand même !) au lieu de 14. Il se réjouit également des « 6 millions d'assurés » qui ont d'ores et déjà choisi leur médecin traitant. Chirac salue à son tour « l'importance des résultats obtenus » et sérieux comme un (nouveau) pape, pose brutalement au ministre de la santé cette question : « Et vous, combien de Français vous ont choisis en tant que médecin traitant ? » Allusion à une campagne relayée par « Le Canard » incitant la population - pour rire - à prendre le cardiologue Douste-Blazy comme toubib traitant. Interloqué, le Ministre des Solidarités bredouille quelques mots inintelligibles, tandis que ses chers collègues ont du mal à garder leur sérieux. C'était bien le seul moment marrant.

## L'OPPOSITION UMP S'ÉGARE !

MM Chipier et Odo ont dévoilé publiquement, lors du conseil municipal consacré au vote du budget, leur véritable stratégie. En l'occurrence, ils ont clairement démontré qu'ils ne reculeraient devant aucune bassesse pour torpiller le travail de la municipalité en place, même s'il leur faut user de mensonges et fausses informations pour tenter de discréditer le Maire et la majorité.

## POLITIQUE

## RÉSUMÉ DES FAITS

En ouverture du conseil municipal du 29 mars, René BALME informe l'ensemble des élus qu'une erreur administrative due à une mauvaise interprétation des textes avait contraint les services à proposer une nouvelle rédaction du budget et priverait la ville de 150 000 euros de recette.

Réaction de l'UMP (Chipier et Odo) : « l'erreur est humaine ». Point. Alors que notre duo de droite est très à cheval sur les principes réglementaires, cette nouvelle rédaction du budget n'attire aucun commentaire de leur part ! Surprenant. On les a vu vociférer pour moins que ça !

Après la présentation du budget par le maire, intervention de Xavier Odo, calme et détendu - deuxième surprise - qui précise que la majorité a omis d'inscrire en dépense de fonctionnement 507 000 euros correspondant à l'achat de locaux dans la future médiathèque Léo Ferré.

Affirmation du duo UMP : « cette recette a été inscrite par la CCRS dans son budget, vous êtes obligés de l'inscrire en dépense dans celui de la ville... et dans la section de fonctionnement... » (ce qui aurait pour conséquence d'augmenter les impôts locaux de 18,5% tout de même !).

Le maire argumente qu'il n'y a pas d'obligation à inscrire cette dépense puisqu'il n'y a pas eu de délibération et que les travaux de la médiathèque ne seront terminés qu'en janvier 2006, dans le meilleurs des cas. Donc si cette dépense doit être inscrite, elle ne peut l'être qu'au budget 2006 et il a

bien été convenu avec la CCRS que ce sera dans la section investissement contrairement à ce qu'affirme l'UMP, ce qui n'a aucune incidence sur l'impôt.

Nouvelle charge de l'opposition UMP qui dénonce une manœuvre visant à cacher la réalité, qui affirme que le budget n'est pas sincère et qui déclare qu'elle va saisir le tribunal administratif.

René BALME, persiste mais consent, si cela s'avérait nécessaire après consultation d'un juriste, à inscrire la somme et demande au conseil municipal de se prononcer pour une modification éventuelle du budget. L'UMP vote contre - ce qui laisse pour le moins dubitatif puisqu'elle avait insisté pour que cette somme figure au budget - et la majorité vote pour et valide la proposition du maire.

Ce fut la seule et unique intervention de l'UMP sur le budget. Étonnant non ? Rien sur la fiscalité (normal elle est en baisse), rien sur les désengagements de l'Etat, rien sur l'augmentation des prélèvements de l'Etat, rien... Sauf

qu'ils n'ont tout de même pas voté le budget alors qu'ils ont voté la dépense affectant aux subventions aux associations tout en précisant qu'ils étaient contre le fait d'en attribuer une à la CGT. Cherchez l'erreur.

La manœuvre de l'UMP qui consistait à faire inscrire au budget 2005 une dépense de fonctionnement - que rien ne justifiait - ayant pour conséquence directe une augmentation des impôts locaux de 18,5 % a échoué.

Après vérification et consultation d'un juriste, il apparaît que René BALME avait trois fois raison :

1) ce n'est pas parce que la CCRS avait inscrit cette somme en



recette d'investissement que Grigny devait l'inscrire en dépense. Les collectivités sont souveraines.

2) Les travaux de la médiathèque s'achevant début 2006, il est impossible d'inscrire une dépense dont le Conseil municipal sait qu'elle ne sera pas affectée dans l'exercice en cours.

3) Pour inscrire cette somme en dépense il aurait fallu qu'une délibération en fixe les modalités, ce qui n'était pas le cas.

De plus, en creusant ce dossier, il est apparu que le bien public est inaccessible et la que la CCRS ne pourra pas vendre une partie de son patrimoine. Il conviendra donc de trouver une autre solution.

## 28 ANS D'OBSTRUCTION

Alors pourquoi une telle manœuvre de la part de l'opposition UMP ? Il y a une seule raison. Toujours la même depuis 28 ans et qui consiste à tout faire pour freiner le développement de la ville en élaborant une obstruction systématique, organisée et souvent théâtrale lors de chaque conseil municipal.

Parce qu'en plus d'œuvrer contre les intérêts de la ville et des

Grignerots, MM. Chipier et Odo ont besoin de la reconnaissance de la presse et du regard du public ; et peu leur importe si le public ne leur est pas favorable, ils sont comme ces vieux artistes sur le déclin, toujours persuadés de leur talent et convaincus que le public les aime même lorsque celui-ci les siffle.

Sauf que ce 29 mars 2005, MM. Chipier et Odo ont touché le fond. Ils ont ajouté à la malhonnêteté intellectuelle qui les caractérise depuis quelque temps sur un certain nombre de dossiers, le mensonge délibéré, l'esbroufe et la menace juridique à fournir des arguments cohérents face à la politique menée par la majorité de gauche et dont le bilan est plutôt élogieux.

LA RÉDACTION

## Première assemblée générale

Il aura fallu six mois, seulement, à notre association et à son journal d'opinion Le CITOYEN, pour s'imposer dans le paysage Rhône-Sud et gagner la reconnaissance nationale.

Plus de cinquante personnes sur les 105 adhérents que compte l'association Le CITOYEN ont répondu à l'appel du Président pour cette première assemblée générale. Après le traditionnel rapport moral et financier, Daniel ROYER, fit un bilan détaillé de "l'opération Douste-Blazy" et des diverses manifestations auxquelles notre association a participé.

Le débat a été largement engagé sur la campagne du NON qui mobilise très fort et au-delà des clivages politiques. La question de l'après 29 mai a été clairement posée par plusieurs participants soucieux de ne pas revivre ce que fut le lendemain du 21 avril 2002. René BALME qui s'est dit extrêmement confiant sur la victoire du NON a invité toute celles et ceux qui sont porteurs d'une autre parole politique à faire vivre, au-delà du référendum les comités locaux pour le NON.

« Personne ne comprendrait que cette mobilisation, que cette prise de conscience collective face au désastre causé par la mondialisation, que ce sursaut citoyen ne débouchent pas sur une recomposition du paysage politique où la vraie gauche pèsera enfin de manière significative. » a déclaré le Maire de Grigny avant de poursuivre : « Ces dernières années ont connu d'impressionnants rassemblements populaires qui n'ont débouché sur rien, parce que ceux qui en étaient porteurs ne proposent aucune perspective ou refusent l'engagement politique. Aujourd'hui, nous avons le devoir de ne pas décevoir et la responsabilité collective de porter cette vague de fond en restant vigilants pour éviter la tentation de recompositions tournées vers la social démocratie. » L'assemblée a promis de rester très vigilante sur ce point.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

René BALME, Daniel ROYER, Gérard VERZIER, J-François MAZERT, Béatrice ROLLAT, Michel VAISSIERE, Christian GOUBERT, Virginie FAVIER, Jérôme RICHON, Michel ODET, Christiane CHEVILLARD, Annie DURIX, Danielle MASALA, Michel VEYSSET, André DARFOIS, Jacqueline et Christian PANDOLFI.

## COMMISSION DE CONTRÔLE

Jean GRELAIT, Christian CASTRO, Dominique AMPAUD

## BUREAU

Président : Daniel ROYER, Vice Présidente : Béatrice ROLLAT, Secrétaire : Danielle MASALA, Secrétaire adjoint : J-François MAZERT, Trésorier : Gérard VERZIER, Trésorier adjoint : Michel VAISSIERE, Porte parole : René BALME, Membres : Jacqueline PANDOLFI, Jérôme RICHON, Virginie FAVIER.



CONTACTS :  
Le CITOYEN  
BP : 40027  
69520 GRIGNY  
www.le-citoyen.org  
infos@le-citoyen.org

# MOBILISATION CITOYENNE

Une mobilisation sans précédent s'est opérée autour du CITOYEN pour convaincre et appeler à voter NON à la constitution européenne. Partout où nous sommes rendus, l'accueil a été toujours aussi chaleureux et convivial. Un véritable besoin de s'exprimer s'est fait jour chez celles et ceux qui, chaque jour ressentent les effets du libéralisme sauvage porté par Raffarin et Chirac. Et ce sentiment, cette conviction, même, de ne pas être écoutés, de n'être plus considérés comme des citoyens responsables n'incitent nullement à être dans le camp du oui. Au contraire, nous avons ressenti un rejet profond en direction de ceux qui de la droite dure à la gauche molle, essaient de démontrer, mensonges à l'appui, que ce qui est bon pour eux serait bon pour nous.

## NOUS DISONS NON !

Sur l'agglomération, plus de 500 personnes ont signé l'appel à voter NON à cette constitution ultra-libérale. Certaines d'entre elles le font savoir en acceptant que leur nom soit publié par notre mensuel. Extrait.

ABAD Christine, Givors - AGNOLON Béatrice, Grigny - ALEXANDRE Jacques, Grigny - ANDRE Michel, Grigny - ANDRE Paulette, Grigny - ANDRE René, Grigny - ANTONIALI Astrid, Grigny - ARCHER Raymonde, Grigny - BALME René, Grigny - BENESTON, Vernaison - BENMESSAOU Aïssa, Givors - BERTHARD Eric, Grigny - BERINDEI Eric, Grigny - BERRUEZO Claude, Grigny - BEZACIER A, Givors - BOISSIE, Grigny - BOSC Gérard, Grigny - BOUFAROUA Mohamed, Grigny - BRANCHE, Grigny - BRINGUIER Jacqueline, Grigny - CANDELA Anne Marie, Grigny - CERVANTES Christian, Grigny - CHARNAY Christiane, Givors - CHAZOT René, Grigny - CHEMIER Louis, Grigny - CHEVILLARD Christiane, Grigny - CHEVILLARD Jean Michel, Grigny - CHIROUZE Georges, Grigny - CHIROUZE Michel, Grigny - CHOVEL Martine, Givors - COLOMBIER, Millery - COPONAT, Grigny - COUPET Françoise, Grigny - CROISER Magalie, Grigny - DA ROCHA Elisabeth, Grigny - DARTOIS André, Grigny - DAUDET Jacky, Grigny - DEL MONACO Robert, Grigny - DELHOMME Jackie, Grigny - DERVIEUX Valérie, Grigny - DESATY Marcel, Grigny - DESSALLES Gérard, Grigny - DI ROLLO Joanny, Grigny - DIAZ Antoine, Grigny - DIFALLAH Hamou, Grigny - DO BARTOLO Josiane, Grigny - DUMAZET Michel, Grigny - DUPUY Joel, Grigny - DUSSUD Mariello, Grigny - FAVIER Alexandre, Grigny - FAVIER Christine, Grigny - FERRAZ Kamel, Grigny - FESSY Alain, Grigny - FESSY Céline, Saint Maurice sur Dargoire - FESSY Colette, Grigny - FEVRIER M, Grigny - FOURNIER Eugène, Grigny - FRANÇ, Grigny - FRANCON Alain, Grigny - FRIPÉL A, Grigny - GACHET Cécile, Grigny - GARCIA Véronique, Grigny - GARLON Serge, Grigny - GAY-BALMAS Christian, Grigny - GHEDEIR Ahmed, Grigny - GONZALES Claude, St Andéol le Château - GOUBERT Christian, Grigny - GOULEME Michel, Grigny - GOULIER Odette, Grigny - GRELAIT Jean, Givors - HAMMADI Saad, Grigny - JALOUNEIX Jean, Grigny - JALOUNEIX Marcel, Grigny - JOLIVET Georges, Grigny - KADDOUR Samia, Grigny - LACOSTE Pierre, Grigny - LAFONT Jean Pierre, Grigny - LAURENCIN R, Grigny - LEDDA Angelo, Grigny - MARCHADO Frédéric, Grigny - MARTIN Juan, Grigny - MARTINAUD M.H, Montagny - MARTINAUD, Montagny - MASALA Danielle, Grigny - MATRAT Rémi, Grigny - MATRAT Sophie, Grigny - MAUCHAUFEE Francis, Grigny - MAZERT Jean François, Grigny - MEKHER-BECHE Ali, Grigny - MESSALTI Nadia, Grigny - MEYER Rachel,



Grigny - MILLON Georges, Givors - MODOLO Marco, Grigny - MÓNCHAL Cécile, Grigny - MONTERRAT, Grigny - NEGRE Brice, Grigny - NEMOZ Josiane, Grigny - ODET Berthe, Grigny - OKBA Brahim, Grigny - OSMANI Nassera, Grigny - OUERTANI Claire, Grigny - PALANDRE Francis, Grigny - PANDOLFI Jacqueline, Grigny - PEREIRA Isabelle, Grigny - PHILIBERT Emile, Grigny - PONCET Serge, Grigny - PRAGET René, Ternay - PRÉBET Christiane, Taluyers - RAPET Lucienne, Grigny - REYNES Jean, Grigny - RICHON Jérôme, Grigny - RIVOIRE Joseph, Grigny - ROBERT Françoise, Saint Clair du Rhône - ROKAIBI Chérif, Grigny - ROLLAT Béatrice, Grigny - ROUSSET Pascale, Grigny - ROUX André, Grigny - ROUX Franck, Grigny - ROYER Daniel, Grigny - SAADNA Djamel, Grigny - SAGNIMORTE A., Grigny - SAUZET, Grigny - SECHI M. Dominique, Grigny - SELOUCIF Soraya, Grigny - SERVONNET Laurent, Grigny - SEVE Raphaël, Grigny - THOLLET, Grigny - THOLLOT Etienne, Grigny - THOMAS Michel, Grigny - TISSOT Serge, Grigny - TORFI Albert, Grigny - TORFI Michèle, Grigny - TOURNIER, Grigny - TRIGAUX Philippe, Grigny - VAISSIERE Michel, Grigny - VAISSIERE Régine, Grigny - VEDRENNE M, Grigny - VERZIER Eliane, Grigny - VERZIER Gérard, Grigny - VERZIER-MATRAT Catherine, Grigny - VEYSSET Michel, Grigny - VIDON BUTHION Daniel, Grigny - VUILLERME Muriele, Grigny - .../...

Que ne feraient pas les tenants du OUI pour tenter de convaincre une France qui, décidément, est plus intelligente que ce qu'ils auraient espéré. Le NON progresse et dans le camp du Oui, ce sont les contres vérités qui tiennent lieu d'arguments. Certains jouent la carte de la peur, d'autres tentent la fibre patriotique, d'autres encore prédisent la fin de l'Europe ou de l'euro. Enfin, chacun y va de son couplet et la presse bien pensante relaye le mensonge. Trois exemples parmi des centaines...

■ Jack Lang en meeting à Marseille le 31 mars : « les partisans du 'non' qui se situent à gauche, entre guillemets, sont les complices objectifs de l'ultralibéralisme »

Le CITOYEN : Il faut arrêter le Champ ! L'ultralibéralisme est contenu dans cette constitution qui dès son article 1-3-2 sacralise le libéralisme économique en affirmant dans ses « objectifs » « fondamentaux » le « marché intérieur où la concurrence est libre et non faussée ».

■ Le Monde du 31 mars : Raffarin entre en campagne pour le "oui" en stigmatisant

le "non" : « Si on abandonne une étape, je crois qu'on abandonne la course. Ceux qui disent (le contraire) sont des menteurs. Il y aura toujours sur votre costume "abandon". Tous ceux qui vous regarderont, vous regarderont comme quelqu'un qui a abandonné »

Le CITOYEN : Il faudra que le raffarineur nous explique en quoi le NON serait un abandon. Il nous semble que ce serait plutôt le contraire ! Donc nous reprenons en cœur et avec Albert Camus : « Qu'est ce qu'un révolté ? c'est un homme qui dit non ! ».

■ Hervé Morin, député UDF de l'Eure, Libération le 30 mars : « Je leur dis : "Si vous voulez que l'Europe se calque sur le modèle américain, votez non." »

Le CITOYEN : A notre avis c'est plutôt l'inverse puisque l'OTAN va présider aux destinées de l'Europe en matière de défense et que l'OMC va se charger de transposer le modèle américain dans tous ses accords (Voir notamment l'AGCS). La nomination de Paul Wolfowitz à la tête de la Banque Mondiale, avec l'aval des Européens et le silence des leaders du Sud est assez évocateur !

■ Appel pour un oui socialiste Le projet " donne une base juridique pour légiférer sur les services publics et d'intérêt généraux selon d'autres critères que ceux de la concurrence "

Le CITOYEN : On va recommander aux socialistes de relire attentivement l'article III-166. Il est clairement mentionné qu'il est interdit « d'empêcher, de restreindre ou de fausser le jeu de la concurrence au sens du marché intérieur » et cette mesure s'applique aussi aux « entreprises publiques » et à celles « chargées de la gestion de service d'intérêt économique général ». Tout est dit !

■ On peut être un européen convaincu et voter NON à cette constitution libérale.

■ Voter non, ce n'est pas préparer le chaos, ce n'est pas non plus créer les conditions d'un vide politique. En effet, les institutions européennes, telles que nous les connaissons demeureront.

■ Par contre, voter NON, c'est créer les conditions d'un véritable séisme politique qui débouchera inéluctablement sur une recomposition de la gauche.

■ Voter NON c'est dire non à la dérive droite du Parti Socialiste, c'est dire non à la social-démocratie qui a cessé de défendre les intérêts des plus démunis et qui s'engage, avec l'UMP dans la défense d'un traité libéral qui condamne le service public.

■ Voter NON, c'est voter pour l'intelligence. C'est défendre l'avenir de nos enfants et de nos petits-enfants.

■ Voter NON, c'est refuser de soumettre à l'OTAN et à la politique guerrière des USA.

## en France

### AMIANTE (SUITE)

Pour faire la lumière sur le scandale de l'amiante, il est toujours urgent d'attendre. D'un côté, les veuves de l'amiante défilent une fois par mois à Dunkerque pour contester le non-lieu rendu par la justice sur leurs plaintes, et réclamer un procès au pénal. De l'autre, les députés UMP, siégeant à la commission des Affaires culturelles, sociales et familiales de l'Assemblée nationale, ont refusé mercredi la création d'une enquête parlementaire sur les « conséquences sanitaires, sociales et économiques de l'exposition professionnelle à l'amiante ». La demande émanait de députés PS, PCF et même UMP, et son rejet a provoqué la colère de l'Assemblée nationale de défense des victimes de l'amiante (ANDEVA) : « La majorité politique à l'Assemblée ne porte guère d'intérêt à la plus importante catastrophe sanitaire que notre pays ait connue », a déploré l'ANDEVA, qui y voit un « mépris pour les risques professionnels et les difficultés de la prévention en milieu de travail ». Les maladies dues à l'amiante vont provoquer la mort de 100 000 personnes en France d'ici 2025. Bernard Accoyer, président du groupe UMP à l'Assemblée, a argué qu'une « commission d'enquête ne peut être mise en discussion dès lors que des poursuites judiciaires sont en cours sur des faits ayant motivé le dépôt de la proposition ».

Fanny Doumayrou

Article paru dans l'Humanité du 08.04.2005

### DIALOGUE SELON FILLON : UN CAR DE CRS

C'est la dure réalité à laquelle sont confrontés depuis quelque temps les lycéens qui osent manifester pacifiquement dans les rues de nos villes. La violence policière a atteint son paroxysme à Lille samedi 9 avril ou plusieurs jeunes, dont le plus grand nombre est mineur, ont été pris à partie par les CRS sans aucun ménagement. Gaz lacrymogènes, matraque, coups... rien n'a été épargné à une jeunesse qui défend dans le calme et la dignité des revendications fondamentales que le Ministre de l'éducation nationale a du mal à entendre. Face à cette violence policière disproportionnée, les parents et les lycéens se sont mobilisés. De nombreuses actions, dont des blocages d'établissement, ont eu lieu depuis.

Les tentatives de décrédibilisation du mouvement ont été nombreuses depuis le début. On se souvient de manifestations parisiennes au cours desquelles un nombre impressionnant de casseurs avait agi en tout impunité ; les forces de polices ayant manifestement reçu des ordres pour laisser dégénérer quelques comportements inadmissibles. Cela avait permis par la suite à certains intellectuels autoproclamés, à la tête desquels on retrouvait l'inénarrable Bernard Kouchner, de crier à la guerre ethnique ou à la ratonnade anti-blanc.

« Qui veut noyer son chien l'accuse de la rage ! ». Le fameux adage aurait pu fonctionner sans la vigilance d'un certain nombre qui a eu tôt fait de démonter la machination et d'appeler à l'apaisement. Il demeure, aujourd'hui, que ce gouvernement ultra-libéral n'hésite devant aucune bassesse pour tenter d'imposer un catalogue de mesures qui va à l'encontre des intérêts des populations et qui sert essentiellement les intérêts du secteur privé, des banques et... le cours de la Bourse.

Il y a une anticipation évidente du ministre de l'éducation nationale, sur les directives européennes (qui sont dans les cartons) et sur le contenu de l'Accord Général sur le Commerce des Services qui prévoit de livrer tout le secteur public à la concurrence... libre et non faussée. C'est à dire que le service public subventionné, garant de l'égalité de tous, n'aurait plus lieu d'exister. Cette anticipation (d'autres diront, cette préparation du terrain) est présente partout : éducation, santé, culture, assainissement, environnement, etc. Mais elle se heurte à une résistance croissante de la part des citoyens dont les yeux se sont ouverts à la lecture du projet de constitution européenne qui a été rédigée pour figer définitivement l'ensemble de ces données libérales et les imposer à tous les États membres. La volonté affirmée est que le peuple n'ait plus quelque moyen légal ou législatif de s'opposer aux orientations et directives prises par l'Europe. C'est une atteinte directe au suffrage universel qui se prépare assorti de l'anéantissement de siècles de conquêtes sociales. Laisser faire serait accepter un suicide collectif de la pensée.

René BALME

### LE ZÉRO ET L'INFINI

Ça a fait pschitt ! Et même deux fois plutôt qu'une. Dans le genre « laissez-moi faire, je suis secouriste », Jacques Chirac s'est proprement étalé au chevet de la Constitution Européenne, s'emballant les idées dans les quelques 400 pages que contient le traité, donnant in fine au " oui au référendum " quelque chose qui s'apparente au coup de grâce.

Face à un auditoire de 83 jeunes (sélectionnés par qui ?, sur quels critères ?) avec à ses côtés un triste monsieur Loyal, flanqué lui de trois animateurs (!) aussi à l'aise qu'une rosière à son premier bal, le président de la République nous a une nouvelle fois gratifiés d'un numéro de funambule dont il partage le secret avec sa divine marionnette.

Chez lui, à l'Élysée, il s'est en guise de hors d'œuvre, fendu de quelques pensées fortes qui ne mangent pas de pain mais qui, pense-t-il, nécessitent impérieusement d'être rappelées. Ainsi, a-t-il affirmé doctement que « l'union fait la force », qu'il « s'agit de maintenir les valeurs de solidarité » ou encore, « ce n'est pas en affaiblissant la France qu'on résoudra nos problèmes ». Nul doute que l'émotion la plus intense a dû étreindre les cœurs de millions de Français en ce jeudi 14 avril mémorable.

Le président de la République, sans doute un tantinet schizo-phrène, s'est cru probablement invité par PPD, aux Guignols de l'info puisque ce n'était plus Jacques Chirac qui s'exprimait mais bien « Supermenteur » : le « non » au référendum constitue « l'allié objectif de l'ultra libéralisme » contrairement au « oui » qui lui est garant d'une « Europe humaniste et sociale ».

Quelques jours plus tôt, une espèce d'illumine, participant à un débat télévisé a affirmé que « ceux qui sont contre la constitution européenne étaient contre Jean-Paul II ». Le maire de Paris, s'engouffrant dans cette espèce de frénésie considérait que le « non » était un obstacle à l'élection de sa ville comme hôte des jeux olympiques de 2012. Un illustre juriste jugea lui que le « non » est tripal alors que le oui, bien sûr, relève de la raison. Cherchez l'erreur. D'ici à ce que les femmes soient ménopausées avant l'heure...

Pour en revenir à ce fameux 14 avril, on aura noté que les jeunes qui se sont exprimés se sont pour l'une inquiétée de savoir si elle pourra pratiquer son métier d'avocat dans n'importe quel pays d'Europe, pour l'autre, homosexuel, vivant en couple, s'il pourra dans ce nouveau cadre, adopter un enfant...

Les rares jeunes ayant posé des questions ayant véritablement un rapport avec ce traité, ont été largement baladés par super Tchatcheur avant d'être gentiment conduits vers une voie de garage.

Un véritable flop que cette rencontre. À se demander si une victoire du « non » ne ferait pas l'affaire du candidat Chirac, en 2007. On n'ose lui prêter un tel machiavélisme.

AMZEK

## Grigny

### EXPULSIONS : LE PRÉFET REND ILLÉGALE L'AIDE AUX PLUS DÉMUNIS

Le représentant de l'État conteste l'existence même de la cellule de veille créée à l'initiative du Maire. Assigné en référé devant le Tribunal Administratif, René Balme dénonce une manœuvre politicienne visant à mettre au pas les maires qui souhaitent développer une politique sociale en direction des plus démunis. L'État affirme clairement que la loi du marché prime plus que jamais sur l'aide aux familles, sur l'intérêt général et sur la mise en danger de la vie d'autrui. C'est une anticipation de ce que prévoit la constitution européenne.



Francis Wurtz, Guy Fischer, Maître Dumoulin, René Balme, Daniel Royer, Yves Henry et la foule de ceux qui étaient venus soutenir le maire de Grigny ce 15 avril à Lyon.

René Balme ne s'est pas senti isolé ce vendredi 15 avril lors de son audition, en référé devant le tribunal administratif de Lyon. Le Vice-Président du Sénat, Guy Fischer avait tenu à être présent aux côtés du Maire de Grigny pour bien marquer son soutien à une initiative qu'il a qualifiée de « noble cause » avant d'ajouter « Je suis fier de la soutenir comme devait l'être l'Abbé Pierre lorsqu'il a commencé son combat pour le droit au logement pour tous ». Francis Wurtz, député européen s'était aussi joint à la foule de ceux qui refusent d'ajouter de la misère à la misère et a apporté un soutien sans faille au Maire de Grigny. Le PCF, les Elus Communistes et Républicains de Lyon, Vénissieux, Givors, Pierre Bénite, Vaulx-en-Velin et de la Région, Martial Passi, des représentants du Comité des Sans Logis, Yves Henry et bien d'autres anonymes - dont une soixantaine de Grignerots - se sont rassemblés spontanément et ont accompagné René Balme jusque dans la salle d'audience qui s'est révélée trop petite pour recevoir les 150 personnes présentes. C'est dans une salle de plus grande capacité qu'a dû se dérouler l'audition au cours de laquelle

Maître Dumoulin a su démontrer, avec talent, les arguments du Préfet. Une plaidoirie précise et argumentée qui a convaincu l'audience mais à laquelle le Président du tribunal est resté hermétiquement sourd. René Balme a, pour sa part, apporté un certain nombre de précisions sur le fonctionnement de la cellule de veille - à laquelle les bailleurs privés et publics font d'ores et déjà appel - et sur la nécessité d'être informé le plus en amont possible afin d'éviter que toutes les parties se trouvent devant le fait accompli et soient contraintes de réagir dans l'urgence.

La presse régionale a largement relayé l'information en mettant en avant les dysfonctionnements constatés, notamment, du côté des services de l'État qui, manifeste-

ment, ne mettent jamais à profit la période durant laquelle ils sont chargés de trouver une solution d'aide ou de relogement.

#### L'ARRÊTÉ EST SUSPENDU

Le jugement qui avait été mis en délibéré a connu son épilogue le lundi 18 avril. L'arrêté a été suspendu par le Tribunal Administratif et s'il est d'usage de ne pas commenter une décision de justice, force est de constater que, dans ce cas précis, c'est une décision essentiellement politique qui a été prise par la machine judiciaire administrative qui semble être très en phase avec les orientations du gouvernement.

## Adhésion

L'adhésion à l'association est de 15 euros par an et comprend l'abonnement au mensuel **Le CITOYEN**.

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Envoyez ce coupon accompagné de votre règlement à : **Le CITOYEN** BP 40027 69520 Grigny France. Chèque à l'ordre de Association **Le CITOYEN**.

## LE CITOYEN

Directeur de la publication :

Association Le Citoyen.

Rédacteur en chef : René BALME

Dessins : Jo Millon

Photographies : Le Citoyen

Imprimerie : Savoy Offset

Internet : [www.le-citoyen.org](http://www.le-citoyen.org)

Mél : [infos@le-citoyen.org](mailto:infos@le-citoyen.org)

Contact : Le Citoyen BP 40027 Grigny 69520.

Prix au N° : 1 euro

Abonnement : 11 N° : 10 euros

N° ISSN en cours.

N° CCPAP : en cours.

Dépôt légal à parution.

N° 06, mai 2005.